



Bulletin d'inscription

à retourner 10 jours avant le début du stage à :

ASKORIA – Nadège SAUTIER / Sylvie HELOU - Direction du développement

2 avenue du Bois Labbé 35042 RENNES CEDEX

Formation

Titre :

Lieu : Dates :

Prix TTC : Euros par personne

Participant

Monsieur Madame

Nom patronymique : Nom d'usage :

Prénom : Né(e) le :

Profession / emploi :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. : Courriel :

Organisme commanditaire

Nom du Responsable de l'inscription : Prénom :

Fonction :

Nom de l'établissement :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. : Fax :

Courriel : N° de SIRET :

Financement

Formation CPF : OUI NON

Individuel Entreprise Autre (à préciser) :

Règlement

Le bulletin d'inscription doit être accompagné du règlement des frais de participation :

- Par chèque à l'ordre d'ASKORIA
ou bien
- Par une attestation de prise en charge du montant de la formation par l'Organisme Paritaire Collecteur agréé du commanditaire.

Le commanditaire approuve les conditions générales de vente des actions de formation telles que décrites au dos du présent bulletin et les accepte sans réserve.

Fait à :

Le :

Signature

Conditions générales de vente

Modalités d'inscription

Toute inscription doit être réalisée par écrit en renseignant dans son intégralité le bulletin d'inscription. Le bulletin d'inscription, une fois complété, est à renvoyer à :

ASKORIA Direction du développement
Nadège SAUTIER / Sylvie HELOU
2 avenue du Bois Labbé CS 44238 - 35042 RENNES CEDEX

L'établissement de formation adresse au commanditaire une convention de formation en double exemplaire incluant le programme de la formation. L'un de ces exemplaires, signé, est retourné à l'établissement de formation organisateur par le commanditaire.

Pour tout renseignement :

Nadège SAUTIER - 02 99 59 80 18 – nadega.sautier@askoria.eu

Sylvie HELOU - 02 99 05 06 16 – sylvie.helou@askoria.eu

Tarifs 2017

Stage de perfectionnement : 180 Euros

Rendez-vous 2H Chrono : 50 Euros

Les prix s'entendent TTC par participant et pour le nombre de jours indiqué.

Une formation commencée est due dans sa totalité.

Conditions générales de vente

Le bulletin d'inscription doit être accompagné du règlement de la formation par chèque à l'ordre d'« ASKORIA - Les métiers des solidarités ». En cas de paiement par un OPCA, il appartient au commanditaire de le mentionner sur le bulletin d'inscription et d'y joindre une attestation du montant de la prise en charge. En cas de règlement partiel de l'OPCA, le commanditaire s'acquittera du solde du coût de la formation. Toutefois, si l'accord de prise en charge de l'OPCA était manquant le premier jour de la formation, la totalité des frais serait facturée au commanditaire.

Garantie de la participation

Dans la situation où le nombre de participants serait pédagogiquement insuffisant, l'établissement de formation se réserve la possibilité, au plus tard 10 jours avant la date prévue de démarrage, d'annuler ou de reporter l'action de formation.

En cas d'annulation de la participation du fait du commanditaire

Il est possible de remplacer le participant empêché par une autre personne de même profil et ayant le même besoin de formation.

En cas d'annulation trop tardive (moins de 10 jours francs avant le début de la formation), il sera procédé à une facturation d'un dédit¹ à titre d'indemnité forfaitaire :

- 30% du prix en cas d'annulation dans un délai compris entre 6 et 9 jours avant le début de la formation.
- 100% du prix en cas d'annulation dans un délai inférieur ou égal à 5 jours avant le début de la formation.

Pour les formations organisées « inter - établissement », l'équipe de référents dédiée à la formation professionnelle pour le développement des compétences est à votre disposition pour vous rencontrer et vous proposer une offre de formation « sur mesure ».

¹ L'acquittement de ce dédit ne peut en aucun cas être imputé sur le montant de la participation au titre du développement de la formation professionnelle.

Les informations demandées dans ce bulletin d'inscription, sauf avis contraire de votre part, feront l'objet d'un traitement informatisé exclusivement réservé au centre de formation Conformément à la loi du 78.17 du 6 Janvier 1978 dite « informatique et libertés », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.